



ACTUALISATION DES CATALOGUES

Catalogue des opérateurs du bois-énergie
Catalogue des matériels et des prestataires de compostage
Catalogue des équipements de collecte sélective des biodéchets

Avec le soutien de l'ADEME, Biomasse Normandie a publié une version dynamique et actualisée des catalogues en ligne sur son site Internet.

Elle est aujourd'hui responsable de la mise à jour de leur contenu et invite les opérateurs à participer à cette démarche selon les modalités d'actualisation présentées dans le présent document téléchargeable gratuitement.

Soulignons que pour le catalogue des matériels et des prestataires de compostage, ces modalités ne s'appliqueront qu'à partir du 1^{er} janvier 2011, la démarche d'actualisation en cours étant financée par l'ADEME jusqu'à cette date.

Grille tarifaire

Tarifs applicables à partir du 01 janvier 2010 ⁽¹⁾

	Type de fiche	€ HT/ fiche ⁽²⁾
Opérateurs du bois-énergie	Liste principale	100,00
	Liste annexe	50,00
Matériels et prestataires de compostage	Prestataires	100,00
	Distributeurs	50,00
	Matériels	100,00
Equipements de collecte sélective	Distributeurs/fabricants	50,00
	Matériels	100,00

(1) A partir du 01/01/2011 pour le catalogue des matériels et des prestataires de compostage.

(2) TVA à 19,6%

Modalités de mise en ligne

Pour tout référencement ou mise à jour, les modalités à suivre sont les suivantes :

- > Contacter Biomasse Normandie et préciser la demande par le biais du [formulaire de contact](#) accessible sur le site Internet ;
- > Envoi par Biomasse Normandie des fiches à compléter ou corriger ;
- > Réception des documents de l'entreprise par Biomasse Normandie (fiches complétées, documentation, logo, photos...) ;

Consultez nos bases de données !

bois-énergie
les 1000 mots-clés

bois-énergie
Opérateurs du bois-énergie

déchets organiques
Matériels de compostage

déchets organiques
Matériels de collecte des bio-déchets

- > Edition et envoi par mail d'un devis ;
- > Signature d'un bon pour accord ;
- > Elaboration des « fiches catalogue » et transmission pour validation avec la facture ;
- > Mise en ligne des « fiches catalogue » à réception du paiement et de la validation.

L'acceptation de mise en ligne ne vaut en aucun cas accord pour quelconque prolongation ou paiement ultérieur, qui feront l'objet le cas échéant d'une autre formalisation sur simple demande de l'opérateur.

A tout moment, l'opérateur pourra obtenir, sur simple demande écrite (mail, courrier) auprès de Biomasse Normandie, et sans frais, qu'une fiche ou que toutes ses fiches soit (ent) retirée (s) de la mise en ligne dans un délai d'un mois.

Avertissement

Les catalogues en ligne sur le site de Biomasse Normandie ne sont pas exhaustifs. Si la plupart des intervenants ont été identifiés, seuls sont mentionnés ceux ayant répondu à un questionnaire d'enquête, et ayant accepté et satisfait aux conditions de mise en ligne des informations qu'ils ont communiquées.

En conséquence, la présence ou l'absence d'un intervenant ou matériel dans le catalogue ne constitue pas un quelconque avis positif ou négatif sur cet intervenant ou matériel. En outre, les informations sont mentionnées telles qu'elles ont été transmises par les fabricants / distributeurs / opérateurs au moment de l'enquête, sans aucune vérification ou validation par l'ADEME ou Biomasse Normandie.

La responsabilité de l'association et de ces partenaires ne saurait être engagée à aucun titre et pour quelque conséquence que ce soit en cas d'inexactitude, de non validité, d'erreur ou d'omission concernant un intervenant ou un matériel.

Cas particulier du catalogue des opérateurs du bois-énergie :

Dans le cas d'une « non validation » des données, seules les informations générales (champ d'activité, coordonnées) sont publiées.

Contact

Béline HEUDE – Chargée d'études
Biomasse Normandie
19 quai de Juillet - CAEN
Tél : 02.31.34.24.88 – Fax : 02.31.52.24.91
E-mail : b.heude@biomasse-normandie.org